



POUR UNE ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

Guide pédagogique

école, collège, lycée, hors temps scolaire



SOMMAIRE

Préfaces	5
Avant-propos	7
Introduction : une nouvelle édition un nouveau titre	9
Première partie. Comprendre les concepts et percevoir les enjeux	11
Développement	13
Du développement au développement durable	16
Solidarité internationale	20
Coopération décentralisée	22
Culture(s) et interculturel	23
Éducation au développement ou action de développement ?	27
Aux origines de l'éducation au développement durable dans l'Éducation nationale	29
Les objectifs du millénaire pour le développement, un défi à l'échelle de la planète	33
Deuxième partie. Construire une séance pédagogique	35
Séquence pédagogique : nourrir l'humanité	37
Séquence pédagogique : les défis énergétiques	42
Séquence pédagogique : l'eau et les hommes	45
Séquence pédagogique : habiter et modeler le monde/milieu rural	48
Séquence pédagogique : <i>food for thought</i>	51
Séquence pédagogique : Los Angeles, une ville qui vit dans un air fortement pollué	55
Parcours pédagogique : préparation de la journée Aliment'erre	59
Animation pédagogique : campagne Aliment'erre	61
Animation hors cadre scolaire : la diversité des hommes en Europe	64
Troisième partie. Construire son projet ou son action	67
Pour une pédagogie de l'échange interculturel	69
Choisir son type de projet	70
1. Engager une correspondance scolaire	70
2. Répondre à une demande d'envoi de matériel	70
3. Mener conjointement un projet d'étude et de découverte	72
4. Organiser un échange de classes	73
5. S'insérer dans une campagne d'information ou de sensibilisation	75
6. Construction de journées à thème dans l'établissement	76
Construire et mettre en œuvre son projet	77
1. Identifier un ou des partenaires	77
2. Définir ensemble les objectifs	77
3. Structurer le projet	78
4. Rechercher des financements	78
5. Faire vivre son partenariat	80
6. Mettre en œuvre son projet ou action	81
7. Suivre et évaluer le projet	81
8. Communiquer et valoriser son projet ou action	82

Découvrir des projets	83
1. Fiche projet : projet Louho-Montjoux : « le soleil du Bénin pour l'école de Louho »	84
2. Fiche projet : projet de solidarité internationale : accueil d'un partenaire étranger. Conditions de vie et conditions agricoles au Sud Sénégal	88
3. Fiche projet/action : conception et réalisation d'un sentier écotouristique au Sénégal. . .	91
4. Fiche projet/action : campagne Alimenterre sur la faim dans le monde et paroles paysannes	95
5. Fiche projet/action : compostage des déchets organiques et alimentation : un plus dans l'amélioration de la restauration scolaire, un engagement citoyen contre la faim dans le monde	98
6. Fiche projet/action : mission d'étude Luxembourg Mali 2009	101
7. Fiche projet/action : projet « entraide franco-sénégalaise »	104
 Annexes	
Annexe 1 : campagnes de sensibilisation et autres temps forts	111
Annexe 2 : charte du partenariat de l'éducation au développement durable « agir localement, penser globalement » (2005 – version actualisée)	113
Annexe 3 : charte académique de labellisation de l'établissement en démarche de développement durable (e3d) 2010	114
Annexes 4 : charte d'intervention Ritimo en éducation au développement et à la solidarité internationale : pratiques et principes	115
Annexe 5 : fiches du Réseau éducation pour un développement durable de l'enseignement agricole	117
 Table des sigles et acronymes	127
 Ressources documentaires - Bibliographie - Sitographie.	131

INTRODUCTION

Une nouvelle édition, un nouveau titre

Les concepts fondamentaux ont peu évolué, mais la situation mondiale a connu depuis 2004 des évolutions que nous devons prendre en compte (crise financière et alimentaire de 2007/08, regard sur l'évolution de l'environnement et l'éducation au développement durable...).

Un nouveau titre : *Pour une éducation au développement durable et solidaire*

L'évolution du concept d'éducation à l'environnement pour un développement durable à celui d'éducation au développement durable (EDD) met plus nettement en évidence la globalité du développement, en particulier de la dimension humaine et de l'interdépendance entre les pays. L'EDD prend davantage en compte les aspects de solidarité internationale. Ces évolutions rapprochent les concepts et les acteurs de l'EDD et de l'éducation au développement et à la solidarité internationale.

« C'est un beau mot, la solidarité. Il renvoie à des notions de fraternité, d'entraide, de partage. La solidarité commence dans la famille, le groupe, le village, puis elle s'élargit et peut traverser les cultures, les générations, les frontières. Elle devient alors la **solidarité internationale**. »¹

C'est un véritable échange d'individu à individu ou de peuple à peuple. Elle va ainsi au-delà du sens commun, qui fait de la solidarité le devoir « du fort envers le faible », « du riche vers le pauvre », du « Nord vers le Sud ». Il nous semble important d'agir d'égal à égal, de faire comprendre qu'il n'y a pas de vraie différence entre celui qui souffre ici ou là bas, de souligner que, face aux inégalités, chacun a son rôle à jouer et qu'il sera plus efficace d'agir tous ensemble dans le même sens.

La solidarité internationale s'applique à ceux qui sont au-delà de nos frontières. L'« INTER » met en évidence une limite, une différence. « INTER » c'est « ENTRE » plus qu'« AVEC » ou conjointement.

Lutter contre l'extrême pauvreté au sud est inefficace si nous n'agissons pas aussi contre les déséquilibres de notre sphère de proximité.

Nous avons voulu insister sur cette notion d'interdépendance et de responsabilité commune face aux inégalités. C'est pourquoi nous avons longtemps hésité entre les termes Solidarité mondiale ou Solidarité internationale, davantage utilisée par les acteurs de la société civile. Pour ne pas nous mettre en faux avec le monde associatif, nous avons conservé le terme Solidaire, qu'il faut entendre dans sa globalité : former des citoyens qui s'engagent pour la construction d'un monde plus équitable.

Des crises qui entraînent un repli sur soi

La crise de 2007/2008, d'abord financière puis alimentaire, d'abord localisée puis internationale, est devenue une crise mondiale. Ce n'est malheureusement ni la première ni la dernière.

Dans une situation de crise le réflexe est de se recentrer sur sa propre situation. Le repli sur soi ne permet pas de voir ni de comprendre les complexités : plus encore, il fait perdre sa capacité d'analyse. Les dérives liées à de telles crises sont de la responsabilité de tous.

Former un citoyen dans un monde solidaire, c'est aussi utiliser les pédagogies les plus adaptées pour que les jeunes d'aujourd'hui disposent des outils d'analyse qui leur permettent de comprendre de telles situations et s'engagent pour ne pas les reproduire.

Chacun, à son niveau, peut agir.

L'ambition de ce guide est donc plurielle : faire prendre conscience des déséquilibres de notre sphère de proximité, en comprendre les mécanismes et les conséquences proches et lointaines ; lutter contre le « prêt à penser » en éveillant l'esprit critique, en suscitant le questionnement, en stimulant la curiosité ; aider à la réussite d'un projet en donnant quelques clés pour sa construction et son organisation.

1. Voir www.ritimo.org/dossiers_thematiques/solidarite_internationale/solidarite_intro.html

DU DÉVELOPPEMENT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La notion de développement durable fait débat. D'aucuns la perçoivent comme un oxymore dans la mesure où le développement induirait un processus de croissance économique qui à leurs yeux ne peut être durable, tandis que d'autres la considèrent comme un pléonasme puisque le développement est nécessairement durable dans la mesure où il permet aux sociétés qui se développent d'entrer dans une nouvelle ère.

Au-delà de ces querelles, l'intérêt de la notion de développement durable réside dans l'approche systémique qu'elle favorise tout en permettant de revisiter la notion de développement.

DE LA QUESTION DU DÉVELOPPEMENT...

La notion de développement apparaît dans la théorie économique au lendemain de la seconde guerre mondiale avec son corollaire, le problème du « sous-développement ». L'objectif est alors de permettre aux pays dits « sous-développés », ayant échappé à l'industrialisation, de connaître la croissance économique en suivant le modèle des pays « développés ». L'approche est alors essentiellement économique et le développement se mesure avec le PIB par habitant ou le PNB par habitant.

Pour Sylvie Brunel¹⁰, le concept de développement est un produit de la guerre froide ; selon l'auteur, le contexte de « guerre froide » rend impératif de combattre la misère des pays que l'on qualifie rapidement de « Tiers-Monde » (Alfred Sauvy, 1952) pour éviter que ceux-ci ne s'allient au bloc communiste. En suivant la voie empruntée par les pays occidentaux, et notamment les étapes de la croissance proposées par l'économiste américain Rostow, le Tiers-Monde doit rejoindre les pays riches. Croissance économique et développement deviennent donc synonymes.

À partir des années 1960-1970, dans la foulée de la vague de décolonisation, le mouvement tiers-mondiste, plutôt situé à gauche de l'échiquier politique, dénonce la responsabilité des pays colonisateurs dans la situation de sous-développement du Tiers-Monde. Au-delà, le tiers-mondisme pose comme principe que l'indépendance politique ou institutionnelle ne suffit pas, les mécanismes de dépendance pouvant se reconstituer par les structures économiques et culturelles. Le tiers-mondisme estime donc que le néo-colonialisme a pris la relève du colonialisme « traditionnel » et explique le sous-développement par la « dépendance », par « l'échange inégal » ou « l'effet de domination ».

Parallèlement s'engage une réflexion sur la nécessité d'élargir la perception du développement à d'autres dimensions socio-économiques favorisant une meilleure prise en compte de l'aspect humain. L'économiste François Perroux¹¹ définit alors le développement comme « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une société qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement

son produit réel global ». Les seuls indicateurs économiques ne peuvent alors rendre compte de la satisfaction des besoins d'une population.

En 1986, l'ONU donne une première définition du développement : « un processus global, économique, social, culturel et politique qui vise à améliorer sans cesse le bien-être de la population et de tous les individus, sur la base de leur participation active, libre et significative au développement et au partage équitable des bienfaits qui en découlent ». Le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) propose alors un indice synthétique plus complet : l'indice de développement humain (IDH) pour répondre aux insuffisances du PIB. L'IDH est un indice composite, compris entre 0 (exécration) et 1 (excellent), calculé par la moyenne de trois indices :

- la santé /longévité mesurées par l'espérance de vie à la naissance qui permet d'observer indirectement la satisfaction des besoins matériels essentiels ;
- le savoir ou niveau d'éducation mesuré par le taux d'alphabétisation des adultes (pourcentage des 15 ans et plus sachant écrire et comprendre aisément un texte court et simple traitant de la vie quotidienne) et le taux brut de scolarisation (mesure combinée des taux pour le primaire, le secondaire et le supérieur) ;
- le niveau de vie (logarithme du produit intérieur brut calculé en parité de pouvoir d'achat) afin d'englober les éléments de la qualité de vie qui ne sont pas décrits par les deux premiers indices tels que la mobilité ou l'accès à la culture.

En dépit de ses apports, l'IDH ne peut prendre en compte toutes les dimensions du développement humain (à l'exemple des libertés, de la démocratisation des pouvoirs, etc.) et n'inclut pas la dimension environnementale.

Pour Sylvie Brunel¹², le développement pourrait être défini comme « un processus de long terme, auto-entretenu, endogène et cumulatif d'augmentation de la richesse et de la diversification croissante des activités économiques, qui permet à un nombre croissant d'êtres humains de passer d'une situation de précarité à une meilleure maîtrise de leur propre destin, comme des aléas de la nature ».

UNE CONVERGENCE DÉVELOPPEMENT/ PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

En 1972, paraît le rapport du Club de Rome du MIT (Massachusetts Institutes of Technology) : « The limits to growth » traduit en français par « Halte à la croissance ». Ce rapport dénonce les dangers d'une croissance démographique et économique exponentielle. Il exhorte les pays développés à renoncer au productivisme et, sur la base des connaissances de l'époque, annonce dans une vision catastrophiste l'épuisement des réserves de pétrole pour 1992.

Parallèlement, en 1972, la conférence des Nations unies sur l'environnement à Stockholm tente de réconcilier environnement et développement autour de la notion d'éco-développement ; les modèles de développement mis en œuvre sont accusés de générer pauvreté et dégradation

10. Sylvie BRUNEL, *Le Développement durable*, Que sais-je, PUF, réédition 2009.

11. François PERROUX, *L'Économie du xx^e siècle*, PUF, 1969.

12. Ibid., p. 58.

de l'environnement. Comme le souligne Yvette Veyret¹³, l'éco-développement s'appuie alors sur trois éléments :

- l'autonomie des décisions et la recherche des modèles propres à chaque contexte historique, culturel et écologique ;
- la prise en charge équitable des besoins de tous les hommes ;
- la prudence écologique, la recherche d'un développement en harmonie avec la nature.

Pour autant, la notion d'éco-développement ne connaît pas une longévité exceptionnelle ; impliquant une remise en cause du libéralisme économique, elle est réfutée entre autres par les autorités politiques américaines. Néanmoins, l'idée d'un développement qui ne soit pas seulement guidé par des considérations économiques progresse.

Dans les années 70, l'idée de protection de l'environnement est essentiellement conçue sur un mode défensif ; activités économiques et protection de l'environnement s'opposent ; c'est, entre autres, le message porté par l'agronome René Dumont dans sa campagne pour l'élection présidentielle de 1974 en France. La crise de l'énergie à partir de 1973, qui révèle la fragilité de la croissance occidentale, constitue un premier jalon dans la remise en cause du modèle productiviste de développement. En 1974, la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement) revendique l'adoption d'un nouvel ordre international, plus juste pour le Tiers-Monde : « Trade not Aid ».

Néanmoins, si tous les jalons du développement durable sont posés dès les années 70, le message de Stockholm n'est pas encore complètement intégré ; dans les pays développés, confrontés à une période de difficultés économiques, la préoccupation demeure la croissance économique et le retour au plein emploi.

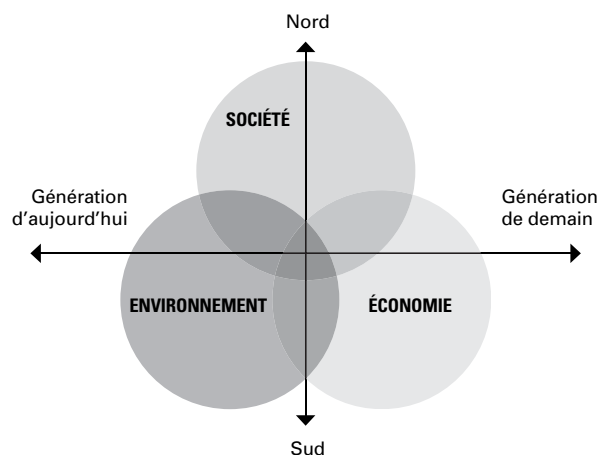
Les années 80 favorisent une prise de conscience plus globale de la question de l'environnement avec l'émergence, entre autres, des problématiques de la couche d'ozone, de l'effet de serre et de la désertification.

Ce sont deux ONG environnementales et l'agence des Nations unies chargée de l'environnement qui utilisent pour la première fois l'expression de « sustainable development » traduit d'abord en français par développement « soutenable » avant que l'expression « développement durable » ne s'impose.

Commandé par les Nations unies en 1983 à la commission présidée par le premier ministre norvégien Gro Harlem Brundtland, le rapport « Brundtland » initie le concept de développement durable en montrant que développement et environnement se rejoignent autour d'un même enjeu avec une définition devenue désormais officielle : « mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

Un mode de développement durable doit croiser les sphères économiques, environnementales, sociales et culturelles, s'inscrire dans une approche multiscale (du local au mondial en incluant les dimensions Nord/Sud) et inté-

grer une dimension prospective (répondre aux besoins des générations présentes mais également aux besoins des générations futures).



Source : Office fédéral suisse du développement territorial.

La définition proposée par le rapport Brundtland conduit également à s'interroger sur la notion de besoin qu'il convient de distinguer de la notion de désir. Si l'on raisonne de manière uniforme, on pourrait distinguer dans un premier temps des besoins vitaux (manger, boire, disposer d'un toit...) de besoins moins primaires voire franchement superflus, mais suscités par la publicité, dans les sociétés de consommation. En changeant de focale, on pourrait estimer que les besoins sont différents selon les époques mais également selon les espaces concernés. Or, ce serait oublier que nous vivons dans un espace mondialisé et que la mondialisation des communications, de l'information n'est pas sans influence sur la nature des besoins. Il suffit pour s'en convaincre de prendre l'exemple du téléphone portable. Comme le souligne Jean-François Pezot dans *Les Enjeux du développement durable*¹⁴, « l'augmentation des besoins implique de trouver les ressources pour les satisfaire ».

Dans la logique des principes présentés à la fin des années 1980 dans le « consensus de Washington », le rapport Brundtland ne remet pas en cause l'économie libérale. La politique environnementale prônée par le rapport doit permettre une croissance mondiale et une redistribution des ressources non en termes d'aides mais de relations économiques justes et équitables. Dans le rapport Brundtland, développement durable et croissance économique ne sont pas antinomiques. L'économie est considérée comme le moteur du développement durable car elle permet l'amélioration des conditions sociales, en prenant en compte les contraintes que pose la préservation de l'environnement. Le développement durable comporte des problématiques locales et globales, qui pourront être résolues en repensant le développement globalement, tout en agissant localement.

La notion « développement durable » est popularisée et médiatisée à partir du « Sommet de la Terre » (Conférence mondiale des Nations unies sur l'environnement) de Rio en juin 1992. C'est de cette conférence qu'est né l'Agenda 21,

13. Yvette VEYRET (dir.), *Le Développement durable : approches plurielles*, Collection « Initial », Hatier, 2005.

14. Jean-François PEZOT, *Les Enjeux du développement durable, Mise au point scientifique*, septembre 2010 : http://crdp.ac-amiens.fr/geodd/co/portail_edd.html

Animation pédagogique : **CAMPAGNE ALIMENTERRE**

PREMIER DEGRÉ – élèves de CM2 (1 classe).

Coordination du projet : RéCiDev – 25 000 Besançon

Email : contact@recidev.org / www.recidev.org

Contexte de l'intervention

Mise en place au moment de la Journée mondiale de l'alimentation (16 octobre), AlimenTERRE est une campagne nationale initiée par le Comité français de solidarité internationale (CFSI) autour du concept de souveraineté alimentaire. L'objectif de cette campagne, référencée dans les textes officiels de l'Éducation nationale, est de comprendre les mécanismes de la faim et de défendre le droit à l'alimentation pour tous. En effet, près d'un milliard de personnes a faim dans le monde et les 3/4 sont des paysans. (www.cfsi.asso.fr).

En Franche-Comté, un programme est proposé tout au long de l'année par un collectif interassociatif coordonné par RéCiDev (Réseau citoyenneté développement, Jardins de Cocagne de Chalezeule, Franche-Comté nature environnement, Interbio Franche-Comté, Confédération paysanne du Doubs).

Objectif principal : faire réfléchir les enfants au fait de consommer des produits locaux.

Objectifs secondaires :

- Définir la petite agriculture familiale.
- Présenter l'intérêt de cette agriculture au niveau humain, environnemental, et économique.

Approche pédagogique : intervention de trois associations du collectif AlimenTERRE, chacune avec des compétences complémentaires. Construction du projet avec les enseignants, afin de répondre au mieux au projet de classe. Les interventions ont lieu dans la classe. Une visite de ferme est prévue au milieu du projet.

Matériels utilisés :

- Outils pédagogiques des différentes associations.
- Outils spécifiques réalisés dans le cadre de la campagne AlimenTERRE.

Durée du projet : interventions sur l'année ou sur un ou deux trimestres.

Réalisation en fin de projet : restitution publique avec élèves et enseignants.

Quelques séances d'animation pédagogique

Séance 1	Les paysans du monde face à la mondialisation — RéCiDev
-----------------	---

Objectifs :

- Comprendre que les ¾ des personnes qui souffrent de la faim dans le monde sont des paysans et leur famille.
- Comprendre pourquoi ces paysans n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins.

Déroulement :

- **Réalisation de saynètes** présentant un paysan du Mali, un de France et la mise sur un marché commun de leurs produits.
- **Débat** : discussion amorcée avec les élèves à partir de cette situation mondiale. On envisage ensemble des solutions (faire en sorte que le paysan du Sud soit payé un meilleur prix pour sa production, que les pays du Sud puissent protéger leur agriculture...).
- **Film sur la récolte du mil au Burkina Faso.**

Séance 2	Le commerce équitable — RéCiDev
-----------------	---------------------------------

Objectifs : présenter le fonctionnement du commerce équitable.

Déroulement :

- Jeu de Kim pour découvrir les aliments du Sud (sucre, café, thé, cacao...). (10')
- Présentation rapide de ces produits qui poussent dans les pays chauds. (10')
- Qui cultive ces produits ? Ex du cacao : projection d'un film sur la production de cacao en Côte d'Ivoire. (10')
- Comment le chocolat arrive jusqu'à nous ? (présentation des différents acteurs). (10')
- Les enfants colorient le dessin d'une tablette de chocolat qui en décompose le prix. (10')
- On constate ensemble que le paysan n'est pas bien rémunéré (rappel de ce qui a été dit dans la séance 1 par rapport à des produits mis en concurrence / prix fixé au niveau mondial).
- Que faut-il faire ? Les élèves proposent des solutions. (10')
- Présentation du commerce équitable. (10')
- On fait maintenant colorier une tablette de chocolat issu du commerce équitable qui montre que le paysan gagne mieux sa vie. (10')

5 Compostage des déchets organiques et alimentation : un plus dans l'amélioration de la restauration scolaire, un engagement citoyen contre la faim dans le monde

Établissement

LEGTA Granvelle — 25410 Dannemarie-sur-Crête

Email : legta.besancon@educagri.fr

Tél. : 03 81 58 61 41 / Fax : 03 81 58 61 83

Porteurs du projet

Didier Aubry, enseignant, agronomie et Rozennik Goulven, enseignante agronomie :

didier.aubry@educagri.fr et rozennik.goulven@educagri.fr

Antoine Pagnot, cuisinier et équipe de restauration.

Public cible / niveau

Ensemble du lycée, élèves, étudiants et personnel.

Contexte – environnement spécifique

Un triple constat : l'augmentation du surpoids lié à la « mal bouffe » au sein de la population ; la dépendance énergétique de notre alimentation liée à des aliments issus de l'agriculture industrielle et à des produits importés ; la quantité de déchets d'origine alimentaire (30 % des produits agricoles sont détruits au niveau mondial, faute de conservation au Sud et par gaspillage au Nord) : solutions pour satisfaire les besoins alimentaires au niveau mondial à l'horizon 2050 passent par la réduction de ces déchets.

Une situation locale : notre établissement accueille environ 90% d'internes. Ce qui correspond à 1000 repas/jour. Non seulement il n'est pas question d'offrir une alimentation « bas de gamme », mais notre devoir éducatif nous impose d'utiliser « l'outil restauration » comme moyen pour enseigner le « manger mieux » : un meilleur équilibre alimentaire (fruits et légumes, un peu des 4 familles de l'alimentation, avec moins de produits de traitements...) mais aussi manger moins énergétivore (équilibre planétaire) et enfin gaspiller moins.

Un travail sur 4 axes :

- amélioration de la restauration scolaire vers des menus plus équilibrés avec information aux apprenants ;
- augmentation des produits locaux ou issus de l'agriculture biologique ;
- réflexions et action au niveau des déchets, plus particulièrement le compostage des déchets.
- réflexions autour de l'alimentation mondiale.

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre de l'agenda 21, a été mené suite à plusieurs travaux :

- récupération de papiers, piles, etc. ;
- réflexion sur le « manger mieux » conduite depuis longtemps au sein de l'établissement et en groupe de réflexion avec l'ensemble des EPL agricoles de Franche-Comté ;
- sensibilisation sur les déchets alimentaires, en particulier « le pain » (depuis 4 ans) ;
- réflexion sur la méthanisation (projet avorté mais étude conduite avec des élèves il y a trois ans), en lien avec les cours d'agronomie sur le compostage des déchets de ferme et avec le « fait alimentaire » au programme des classes de bac technologique (projet déjà mis en place il y a quelques années puis abandonné faute de moyens humains).

Objectif général

En lien avec l'objectif national lié au Grenelle de **réduire les déchets à la source**, de **valoriser** au maximum ces déchets par la transformation des déchets en **produits**, de valoriser ces produits sur le lycée en ayant des fleurs plus belles,...

Un objectif **citoyen, environnemental et économique** (notamment avec la redevance incitative qui se met en place dans tout le secteur et demain partout en France).

Un objectif lié à la satisfaction des besoins alimentaires au niveau mondial, déccliné ainsi :

- sensibiliser les élèves et les personnels à l'intérêt du compostage et de l'alimentation ;
- diminuer les quantités de déchets incinérés et donc leur coût de traitement ;
- proposer un exemple reproductible (autres établissements scolaires, familles rurales...). Le système d'origine devant être assez simple, peu contraignant et adapté à la situation de notre restauration scolaire.

Pour cela le système à **mettre en place** doit être assez simple, peu contraignant et adapté à la situation de notre restauration scolaire.

Mise en œuvre

Objectifs opérationnels

- Compostage des déchets organiques (déchets de préparation des repas, reliefs de table végétaux, serviettes) à partir de la rentrée 2010.
- Pesée des déchets.

Résultats attendus

Tous les déchets organiques de la restauration sont compostés. La quantité de déchets est ainsi diminuée et le compost obtenu est valorisé. Les personnels et les lycéens sont sensibilisés et deviennent acteurs d'une réduction du gaspillage alimentaire.

Activités

- Aménagement de la zone de desserte des plateaux par la réalisation d'un deuxième rond sur le plan de desserte (août 2010).
- Investissement dans 8 composteurs en bois de 600 litres avec le SYBERT¹⁰.
- Formation du personnel de cuisine qui est maître d'œuvre, vérifie la qualité du tri et gère les composteurs.

Rentrée 2010 :

- information vers tous les personnels et apprenants (affiches, aides à l'automne par un personnel au niveau de la zone de desserte) ;
- information-formation dans les classes (cours d'agronomie et de biologie en particulier) ;
- bilan par 3 stagiaires ingénieurs (bilan sur 2 semaines de fonctionnement) ;
- investissement dans du nouveau matériel pour favoriser l'homogénéisation du compost et son évolution. Rentrée septembre 2011 : modification du tri pour limiter les nuisances (rats, défaut de compostage).

Démarche/ méthode

- Définition du projet sous l'impulsion du chef de cuisine.
- Contact avec Sandrine Renaud du SYBERT et réunion avec toutes les personnes concernées par le projet.
- Sensibilisation des élèves par les enseignants.

Accompagnement

Appui-conseil, formations suivies par les porteurs de projet, acquisitions et développement de compétences pendant le projet (PAF EDD, formations du CERCOOP Franche-Comté...). Appui par le SYBERT : formation-information des personnels de cuisine.

Calendrier de réalisation du projet depuis sa mise en œuvre (différentes étapes) jusqu'à l'année scolaire

Période	Activités mises en œuvre
Printemps 2010	Élaboration du projet Formation des personnels
Été 2010	Adaptation de la desserte et achat des composteurs
Automne 2010	Mise en œuvre
Hiver 2010-2011	Premier bilan
Printemps 2011	Réorientation du projet, modification du système de compostage
Septembre 2011	Nouvelle orientation avec modification du tri

Intervenants et partenaires sur la durée du projet

Noms des intervenants et partenariats	Type			Origine : État, collectivité, association, entreprise...	Rôle (financier, logistique, pédagogique...)
	Ponctuel	Régulier	Partenaire		
Didier Aubry		x		Enseignant, maire de Mercey-le-Grand	Pédagogique
Sandrine Renaud	x			Responsable Sybert	Pédagogique

10. SYBERT : Syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets.